

Créteil, le 4 avril 2007



Conseil départemental du Val de Marne

Monsieur le Docteur Christophe LEFRANÇOIS
57 bis ru du Général de Gaulle
94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Secrétariat du Président
JL/NA/2007-226/333

Cher confrère,

A la suite de votre lettre du 20 février 2007, nous avons interrogé le Conseil National de l'Ordre des Médecins à propos des difficultés rencontrées pour mettre en œuvre une hospitalisation à la demande d'un tiers et organiser le transport du patient à l'hôpital.

Nous venons de recevoir la réponse précisant qu'il n'existe en effet aucune solution officielle et que, comme vous le soulignez, les médecins dépendent de la bonne volonté des services de police, de pompiers ou d'ambulances.

Cette situation est loin d'être satisfaisante et le Conseil National compte en saisir les ministères concernés dès la fin de la période électorale.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, cher confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président
Docteur Jacques LANGE